

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	15

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Anne AIMÉ, Maire.

Date de convocation : 17 avril 2026

Présents : Anne AIMÉ, Éric LAGACHE (départ à 21h00), Jacqueline ARRESTAYS, Jean-Pierre BRISSON, Lionel BAUSMAYER (arrivé à 20h15), Joseph DEVARAYEN, Fabienne DUHEM, Nathalie MONToux, Béatrice MARTINET (arrivée à 20h25), Thierry ROY, Nathalie GUILLOTEAU, Emmanuel GAUDUCHEAU, Julia MOAL, Victorien POUPONNEAU, Morgane DELACAUCHY.

Pouvoir : Éric LAGACHE à Thierry ROY (à partir de 21h00)

Secrétaire de séance : BRISSON Jean-Pierre

Ordre du Jour :

1. Budget principal – Affectation du résultat 2025
2. Budget principal – Vote du budget primitif 2026
3. Vote des taux d'imposition 2026
4. Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Saint Joseph sous contrat d'association
5. Attribution des subventions communales 2026
6. Attribution d'une participation au titre de « l'embellissement façade/mur de clôture » à Madame Maryannick GICQUEL
7. Budget lotissement – Affectation du résultat 2025
8. Budget lotissement – Vote du budget primitif 2026
9. Fixation du nombre de membres au sein du CCAS
10. Election des membres du CCAS
11. Modification des commissions communales
12. Orientations en matière de formation des conseillers municipaux

ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2026

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2026.

BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Madame le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2025 :

Fonctionnement	
Dépenses	877 324,28 €
Recettes	965 125,25 €
Résultat 2025	87 800,97 €
Résultat reporté 2024	478 057,88 €
Résultat Cumulé	565 858,85 €

Investissement	
Dépenses	528 430,37 €
Recettes	286 838,50 €
Résultat 2025	-241 591,87 €
Résultat reporté 2024	-73 640,33 €
Résultat investissement 2025	-315 232,20 €
RAR Dépenses	50 791,33 €
RAR Recettes	20 000,00 €
Résultat Cumulé	-346 023,53 €

RESULTAT REEL DE CLOTURE 219 835,32 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents (13 élus), affecte les résultats suivants sur le budget 2026 :

- Report en investissement (DI001) 315 232,20 €
- Affectation en réserves (RI1068) 346 023,53 €
- Report en fonctionnement (RF002) 219 835,32 €

Arrivées de Monsieur Lionel BAUSMAYER à 20h15 et de Madame Béatrice MARTINET à 20h25

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Madame le Maire :

- Donne lecture du projet de budget primitif 2026 :

Section de Fonctionnement 1 085 836,00 €

Dépenses

011	Charges à caractère général	354 538,00 €
012	Charges de personnel	440 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	94 045,00 €
66	Charges financières	24 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
68	Provisions	1 182,00 €
042-68	Dotations aux amortissements	74 400,00 €
023	Virement à la section d'investissement	96 671,00 €

Recettes

70	Produits des services du domaine	48 850,00 €
73	Impôts et taxes	78 000,00 €
731	Fiscalité locale	437 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	200 550,00 €
75	Autres produits de gestion courante	101 600,00 €
76	Produits financiers	0,68 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	219 835,32 €

Section d'Investissement 589 402,00 €

Dépenses

	Restes à réaliser	50 791,33 €
001	Déficit d'investissement reporté	315 232,20 €
16	Emprunts et dettes assimilées	98 100,47 €
21	Immobilisations corporelles	1 000,00 €
041-21	Opérations patrimoniales	1 000,00 €

Programme de travaux 2026

Op° 10	Acquisition de matériel et mobilier	11 023,00 €
Op° 12	Travaux de bâtiments	25 855,00 €
Op° 14	Travaux de voirie et réseaux	27 000,00 €
Op° 16	Ecole André Turcot	46 000,00 €
Op° 20	Salle polyvalente	5 100,00 €
Op° 22	Commerces	6 300,00 €
Op°28	Terrains	2 000,00 €

Recettes

	Restes à réaliser	20 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	346 023,53 €
021	Virement de la section de fonctionnement	96 671,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 307,47 €
041-13	Opérations patrimoniales	1 000,00 €
040-28	Amortissements des immobilisations	74 400,00 €

Subventions d'équipement suivant travaux 2026

Op° 12	Travaux de bâtiments	7 500,00 €
Op° 14	Travaux de voirie et réseaux	7 000,00 €
Op° 16	Ecole André Turcot	18 500,00 €

- Rappelle les indemnités des élus perçues en 2025 ;

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Accepte et vote le budget 2026 tel que proposé.
- Fixe le taux de fongibilité des crédits comme suit :
 - 1% des dépenses réelles de la section de fonctionnement
 - 2% des dépenses réelles de la section d'investissement

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Madame le Maire rappelle les taux d'imposition de l'année 2025 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	37,38 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	66,64 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	17,55 %

Madame ARRESTAYS propose d'augmenter les taux des résidences secondaires. Madame le Maire suggère de maintenir ces taux cette année, et de se rapprocher du trésor public afin qu'ils effectuent des simulations sur des éventuelles augmentations de taux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir les taux de l'année précédente.

Départ de Monsieur Éric LAGACHE à 21h00, qui donne pouvoir à Monsieur Thierry ROY

PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

La participation de la Commune aux charges de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association se calcule par élève et par an en fonction du coût de fonctionnement relatif à l'externat de l'école publique de la commune.

Madame le Maire donne connaissance des charges de fonctionnement de l'école publique André Turcot pour l'année 2025.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Fixe à 23 768,03 € la participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Saint Joseph au titre de l'année 2026.

- Décide comme les années passées, de verser cette participation en plusieurs échéances
 - Mai : 7 922,03 €
 - Juillet, septembre : 7 923,00 €

SUBVENTIONS 2026

Madame le Maire rappelle :

- Que 6 000 € sont inscrits au budget 2026 pour les subventions, auxquels s'ajoutent 1 000 € pour le CCAS.
- Que 1 500 € ont déjà été attribués à l'école privée

Après délibération, par 14 voix pour et 1 abstention (Madame MOAL), le Conseil Municipal :

- Vote les subventions suivantes :

✓ Coopérative scolaire de Le Langon	1 550 €
✓ Coopérative scolaire de Petosse	1 000 €
✓ Association culturelle langonnaise	350 €
✓ Gym'détente loisirs	350 €
✓ De Chrysalide à soi	100 €
✓ Vendée sport langonnais	350 €
✓ Comité des fêtes langonnais	350 €
✓ JSP les Pertuis	150 €
✓ MFR Mouilleron Saint Germain	50 €
✓ MFR Puy Sec - Saint Martin de Fraigneau	150 €
✓ BTP CFA Vendée	50 €
✓ Chambres de métiers et de l'artisanat	50 €
✓ CCAS de Le Langon	1 000 €

- Au vu du budget, décide de ne pas subventionner l'amicale les Colliberts ainsi que les associations hors communes.

ATTRIBUTION D'UNE PARTICIPATION AU TITRE DE « L'EMBELLISSEMENT FACADE/MUR DE CLOTURE » A MADAME MARYANNICK GICQUEL

Madame le Maire présente la demande de subvention déposée par Madame Maryannick GICQUEL le 5 mars 2026, au titre de « l'embellissement façade/mur de clôture », en vue de rénover la façade de son logement sis 22 rue Jules Ferry à Le Langon ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Dit que le dossier de Madame Maryannick GICQUEL est éligible.
- Après réalisation des travaux, et sous réserve que ces travaux soient conformes au projet déposé le 5 mars 2026, autorise Madame le Maire à lui verser la participation d'un montant de 1 000 €.

BUDGET LOTISSEMENT - AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Madame le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2025 :

Fonctionnement	
Dépenses	-77 044,14 €
Recettes	77 044,14 €
Résultat 2025	0,00 €
Résultat reporté 2024	27 697,85 €
Résultat Cumulé	27 697,85 €

Investissement	
Dépenses	-77 044,14 €
Recettes	77 044,14 €
Résultat 2025	0,00 €
Résultat reporté 2024	-77 044,14 €
Résultat investissement 2025	-77 044,14 €
RAR Dépenses	0,00 €
RAR Recettes	0,00 €
Résultat Cumulé	-77 044,14 €

RESULTAT REEL DE CLOTURE -49 346,29 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, affecte les résultats suivants sur le budget 2026 :

- Report en investissement (DI001) 77 044,14 €
- Report en fonctionnement (RF002) 27 697,85 €

BUDGET LOTISSEMENT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Madame le Maire donne lecture du projet de budget primitif 2026 :

Section de Fonctionnement 104 741,99 €

Dépenses

011	Charges à caractère général	27 697,85 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	77 044,14 €

Recettes

042	Opération d'ordre de transfert entre sections	77 044,14 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	27 697,85 €

Section d'Investissement**154 088,28 €****Dépenses**

040	Opération d'ordre de transfert entre sections	77 044,14 €
001	Déficit d'investissement reporté	77 044,14 €

Recettes

16	Emprunts et dettes assimilées	77 044,14 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	77 044,14 €

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Accepte et vote le budget 2026 tel que proposé ci-après.
- Autorise Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 1% des dépenses réelles de chacune des sections.

FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal décide de fixer à 10, le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. 5 membres seront élus par le Conseil Municipal, 5 membres seront nommés par le Maire.

ELECTION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conformément à la délibération précédente,

Se sont portés candidats : Liste conduite par Monsieur Emmanuel GAUDUCHEAU
Emmanuel GAUDUCHEAU
Jacqueline ARRESTAYS
Joseph DEVARAYEN
Fabienne DUHEM
Béatrice MARTINET

Madame le Maire propose de passer au vote :

Nombre de votants : 15
Nombre d'abstention : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

La liste conduite par Monsieur Emmanuel GAUDUCHEAU est élue

MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Considérant le souhait de certains élus, de se positionner sur d'autres commissions communales ;

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'ajouter les membres suivants :

Commission finances : Joseph DEVARAYEN

Commission bâtiments – urbanisme : Emmanuel GAUDUCHEAU

Commission voirie - énergie : Thierry ROY

Commission affaires scolaires, périscolaires, jeunesse : Thierry ROY

Commission environnement et tourisme : Joseph DEVARAYEN

ORIENTATIONS EN MATIERE DE FORMATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal est amené à se prononcer, dans les trois mois de son renouvellement, sur les orientations et les crédits affectés à la formation des conseillers municipaux.

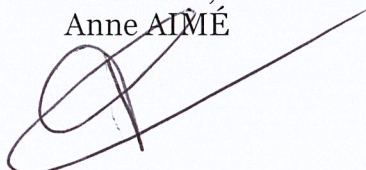
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présent, valide l'orientation « Formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions ».

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Le conseil municipal soutient la position de l'association Vent de Détresse au sujet du projet éolien relancé au Moulin des Sables. Un courrier sera émis en ce sens. La lettre ouverte que l'association a adressé Monsieur le Préfet sera publiée sur les réseaux sociaux de la collectivité.
- ✚ Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes :
 - Délégué titulaire : POUPONNOT Victorien.
 - Délégué suppléant : GAUDUCHEAU Emmanuel.
- ✚ Madame MOAL suggère que la convocation et l'ordre du jour des réunions du conseil municipal soient publiés sur les réseaux sociaux de la commune.
- ✚ De nouveaux vols sont à déplorer dans le cimetière.
- ✚ 31 mai 2026 : Inauguration de l'arbre planté en l'honneur des bébés nés en 2025.
- ✚ Prochain conseil municipal est fixé au 28 mai 2026.

La séance est levée à 22h25

Le Maire,
Anne AIMÉ



Le Secrétaire
Jean-Pierre BRISSON

